

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07932
Numéro SIREN : 509 600 193
Nom ou dénomination : ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt 37169

Actif C-fone


Actif Consultants
Actif Consultants

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2020

Société d'expertise comptable SAS au capital de 104.000 Euros
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptable sous le numéro 14 - 00814900- 01
R.C.S NANTERRE 40308917000027 APE 741C
69 rue Louise Michel 92300 Levallois Perret
Tél 01.48.94.04.04 - Fax 01.48.94.24.24 – Email actifdd@club-internet.fr

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	111 544	66 858	44 686	37 640
Fonds commercial	10 569 676	1 851 161	8 718 515	10 569 676
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 681 220	1 918 019	8 763 201	10 607 316
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	58 167	53 563	4 604	18 488
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	58 167	53 563	4 604	18 488
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	186 306 195	6 621 390	179 684 805	179 443 238
Créances rattachées à des participations	24 445 176		24 445 176	17 533 564
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 524		5 524	2 524
TOTAL immobilisations financières :	210 756 895	6 621 390	204 135 505	196 979 326
ACTIF IMMOBILISÉ	221 496 282	8 592 972	212 903 310	207 605 130

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 262 941		1 262 941	1 083 418
Autres créances	1 062 861		1 062 861	816 731
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 325 802		2 325 802	1 900 149
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	214 325		214 325	619 509
Disponibilités	6 394 164		6 394 164	482 326
Charges constatées d'avance	40 007		40 007	46 016
TOTAL disponibilités et divers :	6 648 496		6 648 496	1 147 851
ACTIF CIRCULANT	8 974 298		8 974 298	3 048 000

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	230 470 580	8 592 972	221 877 608	210 653 130
----------------------	--------------------	------------------	--------------------	--------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 130 010 936	130 010 936	128 994 877
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 001 094	12 899 488
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 158 010	29 174 069
Report à nouveau	1 519 271	
Résultat de l'exercice	16 065 117	18 341 584
TOTAL situation nette :	188 754 428	189 410 018
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	55 839	43 846
CAPITAUX PROPRES	188 810 267	189 453 864
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 385 650	11 846 329
Emprunts et dettes financières divers	19 471 666	8 750 285
TOTAL dettes financières :	31 857 316	20 596 614
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 015	160 238
Dettes fiscales et sociales	328 956	442 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	602 054	
TOTAL dettes diverses :	1 210 025	602 652
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	33 067 341	21 199 266
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	221 877 608	210 653 130

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 052 451		1 052 451	1 645 901
Chiffres d'affaires nets	1 052 451		1 052 451	1 645 901
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			76 068	92 074
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 128 519	1 737 975
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			351 171	445 203
TOTAL charges externes :			351 171	445 203
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			43 253	55 413
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			642 661	893 040
Charges sociales			820 058	994 064
TOTAL charges de personnel :			1 462 719	1 887 104
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 929	34 639
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			37 929	34 639
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 665	4 338
CHARGES D'EXPLOITATION			1 896 737	2 426 697
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(768 218)	(688 722)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(768 218)	(688 722)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	19 077 499	19 678 968
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	186 945	193 397
Autres intérêts et produits assimilés	7 896	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	522	1 244
	19 272 862	19 873 609
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 089 812	2 091 710
Intérêts et charges assimilées	276 371	300 935
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 366 183	2 392 645
RÉSULTAT FINANCIER	14 906 679	17 480 964
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 138 461	16 792 242
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 948	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	196 727	150 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		53
	198 675	150 053
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 789	7 789
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	72 285	52 481
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 993	14 050
	132 067	74 320
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	66 608	75 733
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(1 860 048)	(1 473 609)
TOTAL DES PRODUITS	20 600 056	21 761 637
TOTAL DES CHARGES	4 534 939	3 420 053
BÉNÉFICE OU PERTE	16 065 117	18 341 584

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, d'une durée de 12 mois, identique au précédent, ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28), du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisitions pour les actifs acquis à titres onéreux. Le coût d'acquisition est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements sont calculés selon une durée normale d'utilisation du bien.

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

La valeur nette comptable de l'actif incorporel est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif incorporel devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participations :

Les titres de participations sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. A condition que leur évolution ne résultant pas de circonstances accidentelles, les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a opté pour l'incorporation des frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres de participations. Fiscalement, ces frais donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur cinq ans calculé au prorata temporis conformément aux dispositions de l'article 209 VII du Code Général des Impôts.

A la clôture de l'exercice, la valeur brute est rapprochée d'une estimation de la valeur actuelle, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Créances et dettes :

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et Charges exceptionnels :

Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Poursuite de l'activité courante avec une montée au capital de sa filiale VOUS FINANCER.

§ COVID

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la maladie infectieuse respiratoire COVID-19 constituait une pandémie mondiale. Cette pandémie a engendré des effets significatifs sur l'économie mondiale avec un fort ralentissement de l'économie pour la quasi-totalité des secteurs d'activité, notamment pendant les périodes de confinement.

Les différents secteurs d'activité dans lesquels évoluent les filiales ont été plus ou moins impactés.

Néanmoins, le groupe (holdings et ses filiales) a pu poursuivre ses activités en adaptant son organisation au travers de mesures barrières strictes afin de préserver la sécurité de tous (clients, salariés et prestataires) et en ayant recours au télétravail pour certaines fonctions supports quand cela s'avérait obligatoire ou nécessaire. Le groupe a également bénéficié de report d'échéance pour les lignes d'emprunts et en ayant recours au chômage partiel.

Les coûts liés à la sécurité de tous et au respect des mesures barrières (masques, gel, aménagement des espaces de travail ou d'accueil du public) sont non significatifs dans le comptes clos le 31 décembre 2020 pour la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Malgré un contexte économique et sanitaire général encore instable, à la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation en 2021.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Tableau de variations des immobilisations**

L'état 2054 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des amortissements**

L'état 2055 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des provisions**

L'état 2056 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

L'état 2057 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des filiales et participations**

Le tableau figure en dernière page de l'annexe

- **Etat des Charges à payer**

HONORAIRES	75.842
TELECOM	2.564
CAP INTERETS / C/C	128.776
DETTES FINANCIERES	31.145
CONGES PAYES	22.721
ETAT CAP (TA, FPC, CVAE, CSG)	57.219
AUTRES CHARGES (LEASING, FOURN.)	10.714
TOTAL	328.981

- **Etat des Charges constatées d'avance**

CCA LOYERS CHARGES	323
CCA MAINTENANCE	39.684
TOTAL	40.007

- **Etat des produits à recevoir**

CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1.262.941
PROD A RECEVOIR CVAE	7.109
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	183.737
TOTAL	1.453.787

- **Composition du capital**

Catégories de titres	Valeur Nominale	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
Actions ordinaires	1 €	128.994.877	1.016.059	130.010.936

- **Tableau de variation des capitaux propres**

	31/12/2019	Variation du capital	Affectation du résultat	Autre Mouvement	Résultat de l'exercice	31/12/2020
Capital	128.994.877	1.016.059				130.010.936
Réserve Légale	12.899.488		101.606			13.001.094
Autres Réserves	29.174.069	-1.016.059				28.158.010
Report à Nouveau			1.519.271			1.519.271
Résultat	18.341.584		-18.341.584		16.065.117	16.065.117
Provision réglementée	43.846			11.992		55.839
TOTAL	189.453.864	0	-16.720.707	11.992	16.065.117	188.810.267

- **Effectif Moyen**

CATEGORIES	HOMME	FEMME	TOTAL
Cadres	3		3
Non cadres			
TOTAL	3		3

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

- Engagement de retraite

Les engagements retraites ne font l'objet d'aucune comptabilisation comptable.

Ils sont estimés en tenant compte d'un turn over des salariés, d'un taux d'actualisation et en fonction d'un départ volontaire en retraite à l'âge de départ de 67 ans.

Le montant de cet engagement s'élève à 40,1 K€.

- Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Avant Impôts	Impôts	Après Impôts
RESULTAT COURANT	14.138.461	1.851.326	15.989.787
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66.608	8.722	75.330
RESULTAT NET	14.205.069	1.860.048	16.065.117

- Autres Engagements Hors Bilan

200 k€ gage espèces au titre du prêt BPI de 4.000 k€. Gage rémunéré CNO TEC 5 sur la période de blocage

Nantissement des titres ASC Crédits au titre du prêt de 2m€ souscrit en septembre 2017 pour l'acquisition du solde de la participation (14,89%)

Tableau de Crédit-Bail (en K€) :

Engagement de crédit-bail (en K€) au 31/12/2020							
Poste de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer	Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	< à 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans		
Matériel de transport	21,8	30,4	40,6	98,2	0,0	169,1	7,3

- Autres informations

o Société Consolidante

La société consolidante est la société AMAPOLA, dans laquelle des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

o Intégration Fiscale

La société ASSU 2000 PARTICIPATIONS est la tête de groupe de l'intégration fiscale.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôts est supportée par la société comme en absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur les résultats fiscaux propres.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	10 650 979	KE		KF	30 240
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	52 100	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 217	LC		LD	850
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	57 317	LO		LP	850	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	201 359 541	8V		8W	9 749 017
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 524	1U		1V	3 000		
TOTAL IV				LQ	201 362 065	LR		LS	9 752 017		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	212 070 361	OH		OJ	9 783 107		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	10 681 220	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU	MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV	MP		MQ	52 100	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS		MT	6 067	MU	
		Emballages récupérables et divers*			IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH	58 167	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	O0	M7		O0W			
		Autres participations		I0	O0X	357 186	O0Y	210 751 371	O0Z		
Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	5 524	2G				
TOTAL IV		I3	NJ	357 186	NK	210 756 895	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	O0K	357 186	O0L	221 496 282	O0M				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS				Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	43 664	PF	23 194	PG		PH	66 858
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	36 325	QI	13 025	QJ		QK	49 350
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 503	QM	1 710	QN		QO	4 213
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	38 828	QV	14 735	QW		QX	53 563
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	82 492	ØP	37 929	ØQ		ØR	120 421
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS		Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	43 846	TM	11 993	TN		TO	55 839
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	43 846	TS	11 993	TT		TU	55 839
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B	1 851 161	6C		6D	1 851 161
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	4 382 739	9V	2 238 651	9W		9X	6 621 390
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 382 739	TY	4 089 812	TZ		UA	8 472 551
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 426 585	UB	4 101 805	UC		UD	8 528 390
Dont dotations et reprises									
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	24 445 176		UM		UN	24 445 176		
	Prêts (1) (2)				UP			UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	5 524		UV		UW	5 524		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 262 941		1 262 941					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	963 741		963 741					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	44 648		44 648					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	7 109		7 109					
	Groupe et associés (2)				VC	43 299		43 299					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4 064		4 064					
	Charges constatées d'avance				VS	40 007		40 007					
	TOTAUX				VT	26 816 509		VU	2 365 809	VV	24 450 700		
	RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	127		127						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	12 385 523		4 531 205		7 854 318				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	238 108				238 108				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	279 015		279 015						
Personnel et comptes rattachés				8C	15 977		15 977						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	45 270		45 270						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	210 490		210 490						
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	57 219		57 219						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	19 233 558		19 233 558						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	602 054		602 054						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	33 067 341		VZ	24 974 915	8 092 426				
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	3 000 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	2 466 410		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

en €	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en valeurs brutes)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations	
				Valeur brute	Valeur nette							
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)	3 200 000	11 131 484	100%	125 500 000	125 500 000	10 621 940		71 860 232	9 969 785	9 476 000		
	3 400 000	6 481 707	100%	5 100 594	5 100 594			30 051 173	6 141 000	5 085 500		
	35 000	271 073	100%	38 500	38 500			429 840	267 573	239 412		
	2 500 000	2 844 059	97,54%	9 658 411	9 658 411			18 405 714	2 594 028	2 707 830		
	1 000 000	323 652	100%	15 176 670	15 176 670			9 655 372	664 871			
	1 000 000	374 358	60%	600 000	600 000			2 940 050	317 576	174 000		
	1 640 800	1 273 831	100%	4 070 000	4 070 000			1 846 762	870 703	770 684		
	(1)	-	100%	8 956	8 956	2 616 983		2 255 633	- 125 206			
	9 187	522 058	100%	3 059 629	393 990	2 440 573		992 434	- 87 493			
	1 504 410	3 807 460	100%	3 955 751	-	7 476 931		12 050 734	- 2 673 929	624 073		
	479 500	3 217 762	100%	18 137 684	18 137 684			4 026 889	827 687			
	400 000	1 393 962	100%					138 866	-			
	325 200	17 229	100%									
	2- Participations (de 10 à 50% du capital détenu)											
	CHEVAL BLANC PATRIMOINE	100 000	42 651	25%	1 000 000	1 000 000	301 973		2 673 331	- 702 876		
B - Renseignements globaux sur les autres filiales et participations												

(1) Cours de conversion au 31/12/2020 => 1 euro = 10,8848 Dirham

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 130.113.273 Euros
Siège social : 42, Avenue de Bobigny
93130 NOISY LE SEC

RCS BOBIGNY 509 600 193

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
et trente juin à onze heures,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège social de la Société, sur convocation faite par le Président suivant lettres recommandées et emails en date du 11 juin 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

Monsieur Jacques BOUTHIER préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La Société NV AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les Associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 125.722.841 actions sur les 130.113.273 composant le capital social de la Société, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport spécial du Président sur les attributions gratuites d'actions,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport spécial sur les conventions réglementées ainsi que le rapport sur l'ordre du jour extraordinaire présenté à l'Assemblée, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour ordinaire suivant :

- *Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et présentation des comptes de cet exercice,*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,*
- *Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont visées,*
- *Lecture du rapport du Président sur les attributions gratuites d'actions,*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des rapports qui les concernent,*
- *Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020,*
- *Approbation des conventions réglementées,*
- *Quitus à donner au Président au titre de l'exécution de son mandat,*
- *Questions diverses*

Le Président donne lecture de son rapport de gestion, de son rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions puis des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport sur l'ordre du jour extraordinaire de la Société ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur ladite opération.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, du rapport du Commissaire aux comptes et des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître un bénéfice d'un montant de 16 065 117 Euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, **constate**

- que consécutivement à l'augmentation de capital de notre Société en date du 29 juin 2021, les capitaux propres de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS se présentent comme suit :
 - Capital social 130 113 273 €
 - Réserve légale 13 001 094 €
 - Autres réserves 28 055 673 €
 - Report à nouveau 1 519 271 €

Provisions réglementées	55 839 €
Résultat de l'exercice	16 065 117 €
TOTAL	188 810 267 €

- qu'en conséquence, les sommes distribuables sont les suivantes :

Résultat de l'exercice	16 065 117 €
Report à nouveau	1 519 271 €
Autres réserves	28 055 673 €
Total	45 640 061 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter l'intégralité des sommes distribuables telles que constatées à la décision qui précède, soit la somme globale de **45 640 061 Euros** de la manière suivante :

- au poste « *réserve légales* » pour 10 234 €
qui passe de 13.001.094 € à 13.011.328 €
- à titre de distribution de dividendes pour 19 622 382 €
soit 0,15081 € par action
- au poste « *autres réserves* » pour 26 007 445 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de notre Société se présenteront comme suit :

- Capital social 130 113 273 €
- Réserve légale 13 011 328 €
- Autres réserves 26 007 445 €

Provisions réglementées 55 839 €

TOTAL..... 169 187 885 €

Le montant du dividende par action sera donc de **0,15081 Euros** et sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au cours des trois précédents exercices :

<u>EXERCICES</u>	<u>DISTRIBUTIONS</u>
31.12.2017	15 999 889,26 Euros
31.12.2018	17.455.586,75 Euros
31.12.2019	16.720.706,50 Euros

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 26.237 Euros au titre d'amortissements excédentaires et une somme de 17.137 Euros au titre de la taxe sur les voitures particulières des sociétés.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce approuve le rapport spécial et les conventions qui y sont visées et les entérine.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à Monsieur Jacques BOUTHIER, Président de la Société, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

SEPTIEME RESOLUTION

Connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale approuve le montant de la rémunération servie au Président de la Société au titre de l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à Monsieur David GUYONNET, Directeur Général Délégué de la Société, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

NEUVIEME RESOLUTION

Connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale constate l'absence de rémunération servie au Directeur Général Délégué de la Société au cours de l'exercice écoulé au titre de l'exercice du mandat social qui lui a été confié.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale obligatoires.

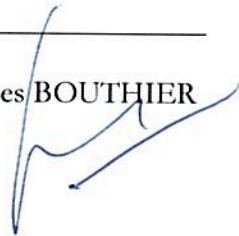
CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés présents.

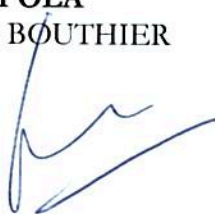
Le Président

Monsieur Jacques BOUTHIER



La société AMAPOLA

Monsieur Jacques BOUTHIER
Associée



La société START PARTICIPATIONS

Monsieur Joffray COTTIN
Associée



ASSU 2000 PARTICIPATIONS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 130.010.936 euros**

**42, avenue de Bobigny
93130 – NOISY-LE-SEC**

509 600 193 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

NV AUDIT

Société de commissariat aux comptes

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 130.010.936 euros

42, avenue de Bobigny
93130 – NOISY-LE-SEC

509 600 193 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASSU 2000 PARTICIPATIONS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La Direction de votre Société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment le fonds commercial et les titres de participation.

Votre société présente à l'actif de son bilan un fonds commercial pour un montant total brut de 10.569.676 euros et des titres de participation ainsi que des créances rattachées pour un montant total brut de 210.751.371 euros.

La valeur actuelle du fonds commercial et celle des participations sont déterminées selon les modalités décrites au paragraphe « Fonds commercial » et « Titres de participations » de l'annexe des comptes annuels.

A ce titre et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les procédures et les méthodes utilisées pour les estimations des tests de dépréciation effectués et nous avons procédé à l'appréciation de leur caractère raisonnable et des hypothèses sur lesquelles elles se fondent.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-I du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 14 juin 2021

NV AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



Nicolas VOISIN
Associé



SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2020

**Société d'expertise comptable SAS au capital de 104.000 Euros
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptable sous le numéro 14 - 00814900- 01
R.C.S NANTERRE 40308917000027 APE 741C
69 rue Louise Michel 92300 Levallois Perret
Tél 01.48.94.04.04 - Fax 01.48.94.24.24 – Email actifdd@club-internet.fr**

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	111 544	66 858	44 686	37 640
Fonds commercial	10 569 676	1 851 161	8 718 515	10 569 676
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 681 220	1 918 019	8 763 201	10 607 316
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	58 167	53 563	4 604	18 488
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	58 167	53 563	4 604	18 488
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	186 306 195	6 621 390	179 684 805	179 443 238
Créances rattachées à des participations	24 445 176		24 445 176	17 533 564
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 524		5 524	2 524
TOTAL immobilisations financières :	210 756 895	6 621 390	204 135 505	196 979 326
ACTIF IMMOBILISÉ	221 496 282	8 592 972	212 903 310	207 605 130

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 262 941		1 262 941	1 083 418
Autres créances	1 062 861		1 062 861	816 731
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 325 802		2 325 802	1 900 149
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	214 325		214 325	619 509
Disponibilités	6 394 164		6 394 164	482 326
Charges constatées d'avance	40 007		40 007	46 016
TOTAL disponibilités et divers :	6 648 496		6 648 496	1 147 851
ACTIF CIRCULANT	8 974 298		8 974 298	3 048 000

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	230 470 580	8 592 972	221 877 608	210 653 130
---------------	-------------	-----------	-------------	-------------

Bilan Passif

Période du

01/01/20

au 31/12/20

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 130 010 936	130 010 936	128 994 877
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 001 094	12 899 488
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 158 010	29 174 069
Report à nouveau	1 519 271	
Résultat de l'exercice	16 065 117	18 341 584
TOTAL situation nette :	188 754 428	189 410 018
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	55 839	43 846
CAPITAUX PROPRES	188 810 267	189 453 864
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 385 650	11 846 329
Emprunts et dettes financières divers	19 471 666	8 750 285
TOTAL dettes financières :	31 857 316	20 596 614
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 015	160 238
Dettes fiscales et sociales	328 956	442 414
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	602 054	
TOTAL dettes diverses :	1 210 025	602 652
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	33 067 341	21 199 266
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	221 877 608	210 653 130

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 052 451		1 052 451	1 645 901
Chiffres d'affaires nets	1 052 451		1 052 451	1 645 901
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			76 068	92 074
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 128 519	1 737 975
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			351 171	445 203
TOTAL charges externes :			351 171	445 203
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			43 253	55 413
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			642 661	893 040
Charges sociales			820 058	994 064
TOTAL charges de personnel :			1 462 719	1 887 104
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 929	34 639
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			37 929	34 639
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 665	4 338
CHARGES D'EXPLOITATION			1 896 737	2 426 697
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(768 218)	(688 722)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(768 218)	(688 722)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	19 077 499	19 678 968
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	186 945	193 397
Autres intérêts et produits assimilés	7 896	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	522	1 244
	19 272 862	19 873 609
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 089 812	2 091 710
Intérêts et charges assimilées	276 371	300 935
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 366 183	2 392 645
RÉSULTAT FINANCIER	14 906 679	17 480 964
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 138 461	16 792 242
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 948	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	196 727	150 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		53
	198 675	150 053
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 789	7 789
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	72 285	52 481
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 993	14 050
	132 067	74 320
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	66 608	75 733
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(1 860 048)	(1 473 609)
TOTAL DES PRODUITS	20 600 056	21 761 637
TOTAL DES CHARGES	4 534 939	3 420 053
BÉNÉFICE OU PERTE	16 065 117	18 341 584

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, d'une durée de 12 mois, identique au précédent, ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28), du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisitions pour les actifs acquis à titres onéreux. Le coût d'acquisition est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements sont calculés selon une durée normale d'utilisation du bien.

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

La valeur nette comptable de l'actif incorporel est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif incorporel devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participations :

Les titres de participations sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. A condition que leur évolution ne résultant pas de circonstances accidentelles, les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a opté pour l'incorporation des frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres de participations. Fiscalement, ces frais donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur cinq ans calculé au prorata temporis conformément aux dispositions de l'article 209 VII du Code Général des Impôts.

A la clôture de l'exercice, la valeur brute est rapprochée d'une estimation de la valeur actuelle, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Créances et dettes :

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et Charges exceptionnels :

Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Poursuite de l'activité courante avec une montée au capital de sa filiale VOUS FINANCER.

§ COVID

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la maladie infectieuse respiratoire COVID-19 constituait une pandémie mondiale. Cette pandémie a engendré des effets significatifs sur l'économie mondiale avec un fort ralentissement de l'économie pour la quasi-totalité des secteurs d'activité, notamment pendant les périodes de confinement.

Les différents secteurs d'activité dans lesquels évoluent les filiales ont été plus ou moins impactés.

Néanmoins, le groupe (holdings et ses filiales) a pu poursuivre ses activités en adaptant son organisation au travers de mesures barrières strictes afin de préserver la sécurité de tous (clients, salariés et prestataires) et en ayant recours au télétravail pour certaines fonctions supports quand cela s'avérait obligatoire ou nécessaire. Le groupe a également bénéficié de report d'échéance pour les lignes d'emprunts et en ayant recours au chômage partiel.

Les coûts liés à la sécurité de tous et au respect des mesures barrières (masques, gel, aménagement des espaces de travail ou d'accueil du public) sont non significatifs dans le comptes clos le 31 décembre 2020 pour la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Malgré un contexte économique et sanitaire général encore instable, à la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation en 2021.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Tableau de variations des immobilisations**

L'état 2054 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des amortissements**

L'état 2055 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des provisions**

L'état 2056 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

L'état 2057 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des filiales et participations**

Le tableau figure en dernière page de l'annexe

- **Etat des Charges à payer**

HONORAIRES	75.842
TELECOM	2.564
CAP INTERETS / C/C	128.776
DETTES FINANCIERES	31.145
CONGES PAYES	22.721
ETAT CAP (TA, FPC, CVAE, CSG)	57.219
AUTRES CHARGES (LEASING, FOURN.)	10.714
TOTAL	328.981

- **Etat des Charges constatées d'avance**

CCA LOYERS CHARGES	323
CCA MAINTENANCE	39.684
TOTAL	40.007

- **Etat des produits à recevoir**

CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1.262.941
PROD A RECEVOIR CVAE	7.109
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	183.737
TOTAL	1.453.787

- **Composition du capital**

Catégories de titres	Valeur Nominale	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
Actions ordinaires	1 €	128.994.877	1.016.059	130.010.936

- **Tableau de variation des capitaux propres**

	31/12/2019	Variation du capital	Affectation du résultat	Autre Mouvement	Résultat de l'exercice	31/12/2020
Capital	128.994.877	1.016.059				130.010.936
Réserve Légale	12.899.488		101.606			13.001.094
Autres Réserves	29.174.069	-1.016.059				28.158.010
Report à Nouveau			1.519.271			1.519.271
Résultat	18.341.584		-18.341.584		16.065.117	16.065.117
Provision réglementée	43.846			11.992		55.839
TOTAL	189.453.864	0	-16.720.707	11.992	16.065.117	188.810.267

- **Effectif Moyen**

CATEGORIES	HOMME	FEMME	TOTAL
Cadres	3		3
Non cadres			
TOTAL	3		3

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

- Engagement de retraite

Les engagements retraites ne font l'objet d'aucune comptabilisation comptable.

Ils sont estimés en tenant compte d'un turn over des salariés, d'un taux d'actualisation et en fonction d'un départ volontaire en retraite à l'âge de départ de 67 ans.

Le montant de cet engagement s'élève à 40,1 K€.

- Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Avant Impôts	Impôts	Après Impôts
RESULTAT COURANT	14.138.461	1.851.326	15.989.787
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66.608	8.722	75.330
RESULTAT NET	14.205.069	1.860.048	16.065.117

- Autres Engagements Hors Bilan

200 k€ gage espèces au titre du prêt BPI de 4.000 k€. Gage rémunéré CNO TEC 5 sur la période de blocage

Nantissement des titres ASC Crédits au titre du prêt de 2m€ souscrit en septembre 2017 pour l'acquisition du solde de la participation (14,89%)

Tableau de Crédit-Bail (en K€) :

	Engagement de crédit-bail (en K€) au 31/12/2020						
Poste de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer	Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	< à 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans		
Matériel de transport	21,8	30,4	40,6	98,2	0,0	169,1	7,3

- Autres informations

o Société Consolidante

La société consolidante est la société AMAPOLA, dans laquelle des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

o Intégration Fiscale

La société ASSU 2000 PARTICIPATIONS est la tête de groupe de l'intégration fiscale.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôts est supportée par la société comme en absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur les résultats fiscaux propres.

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS											Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	10 650 979		KE			KF	30 240			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9			]	KJ			KK				
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1			]	KM			KN				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants		M2			]	KP			KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3			]	KS			KT					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV			KW					
		Matériel de transport *							KY	52 100		KZ					
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	5 217		LC					
		Emballages récupérables et divers *							LE			LF					
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes						LK			LL			LM				
	TOTAL III						LN	57 317		LO			LP	850			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T			
		Autres participations						8U	201 359 541		8V			8W	9 749 017		
Autres titres immobilisés						1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	2 524		1U			1V	3 000				
TOTAL IV						LQ	201 362 065		LR			LS	9 752 017				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	212 070 361		ØH			ØJ	9 783 107				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO			LV			LW	10 681 220		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN			MO			
		Matériel de transport			IV			MP	52 100		MQ			MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS	6 067		MT			MU			
		Emballages récupérables et divers*			IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III				IY			NG			NH	58 167		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations				IØ			ØX	357 186		ØY	210 751 371		ØZ		
Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F	5 524		2G				
TOTAL IV				I3			NJ	357 186		NK	210 756 895		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			ØK	357 186		ØL	221 496 282		ØM				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY					EL					EM					EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	43 664				PF	23 194				PG					PH	66 858			
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions	Sur sol propre			PM					PN					PO					PQ				
	Sur sol d'autrui			PR					PS					PT					PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD					QE					QF					QG				
	Matériel de transport			QH	36 325				QI	13 025				QJ					QK	49 350			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	2 503				QM	1 710				QN					QO	4 213			
	Emballages récupérables et divers			QP					QR					QS					QT				
TOTAL III				QU	38 828				QV	14 735				QW					QX	53 563			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	82 492				ØP	37 929				ØQ					ØR	120 421			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3									
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8									
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO									
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ							
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP				SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS								Néant ☐	*
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	43 846	TM	11 993	TN		TO	55 839
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	43 846	TS	11 993	TT		TU	55 839
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B	1 851 161	6C		6D	1 851 161
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	4 382 739	9V	2 238 651	9W		9X	6 621 390
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 382 739	TY	4 089 812	TZ		UA	8 472 551
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 426 585	UB	4 101 805	UC		UD	8 528 390
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG	4 089 812	UH			
		- exceptionnelles		UJ	11 993	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐		*		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	24 445 176		UM			UN	24 445 176		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	5 524		UV			UW	5 524		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	1 262 941		1 262 941						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	963 741		963 741						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	44 648		44 648						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP	7 109		7 109						
	Groupe et associés (2)				VC	43 299		43 299						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4 064		4 064						
	Charges constatées d'avance				VS	40 007		40 007						
	TOTAUX				VT	26 816 509		VU	2 365 809		VV	24 450 700		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	127		127							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	12 385 523		4 531 205		7 854 318					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	238 108				238 108					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	279 015		279 015							
Personnel et comptes rattachés				8C	15 977		15 977							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	45 270		45 270							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	210 490		210 490							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	57 219		57 219							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	19 233 558		19 233 558							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	602 054		602 054							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				Z2										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	33 067 341		VZ	24 974 915		8 092 426				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	3 000 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 466 410		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

en €	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en valeurs brutes)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Valeur brute	Valeur nette						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)											
ASSU2000	3 200 000	11 131 484	100%	125 500 000	125 500 000	10 621 940		71 860 232	9 969 785	9 476 000	
EUROASSURANCE	3 400 000	6 481 707	100%	5 100 594	5 100 594			30 051 173	6 141 000	5 085 500	
MAXANCE BABEUF	35 000	271 073	100%	38 500	38 500			429 840	267 573	239 412	
MAXANCE MONACO	2 500 000	2 844 059	97,54%	9 658 411	9 658 411			18 405 714	2 594 028	2 707 830	
ASSUREO	1 000 000	323 652	100%	15 176 670	15 176 670			9 655 372	664 871		
PROFIRST	1 000 000	374 358	60%	600 000	600 000			2 940 050	317 576	174 000	
ASSUREUR CREDIT	1 640 800	1 273 831	100%	4 070 000	4 070 000			1 846 762	870 703	770 684	
AMAE MAROC (1)	9 187	- 522 058	100%	8 956	8 956	2 616 983		2 255 633	- 125 206		
AB COURTAGE	1 504 410	- 3 807 460	100%	3 059 629	393 990	2 440 573		992 434	- 87 493		
ASC CREDITS	479 500	- 3 217 762	100%	3 955 751	-	7 476 931		12 050 734	- 2 673 929		
VOUS FINANCER	400 000	1 393 962	100%	18 137 684	18 137 684			4 026 889	827 687	624 073	
GIE AMAE	325 200	17 229	100%					138 866	-		
2- Participations (de 10 à 50% du capital détenu)											
CHEVAL BLANC PATRIMOINE	100 000	42 651	25%	1 000 000	1 000 000	301 973		2 673 331	- 702 876		
B - Renseignements globaux sur les autres filiales et participations											

(1) Cours de conversion au 31/12/2020 => 1 euro = 10,8848 Dirham

N V A U D I T

Société de commissariat aux comptes

*12, chemin Pierre de Ronsard
92400 - Courbevoie*

*Tél. : 06.11.83.77.51
nvoisin@nvaudit.fr*

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
827 635 285 RCS NANTERRE - NAF 6920Z*